

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FLEXIBLE EQUITY EUROPE, un Compartiment de la SICAV PARVEST

Classe « N Capitalisation » - code ISIN LU0360647142

Ce Fonds est géré par BNP PARIBAS INVESTMENT PARTNERS LUXEMBOURG, qui fait partie du Groupe BNP Paribas

Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds cherche à accroître la valeur de ses actifs à moyen terme en investissant dans des actions émises par des sociétés européennes, à partir d'une allocation de marché flexible et d'une gestion de son exposition à la volatilité du marché.

Le Fonds est activement géré et, en tant que tel, peut investir dans des titres qui ne sont pas intégrés dans l'indice, le MSCI Europe (NR).

Les revenus sont réinvestis de manière systématique.

Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts sur une base quotidienne (les jours ouvrés bancaires au Luxembourg).

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible ← Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé → Risque plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- Les données historiques pourraient ne pas constituer une indication fiable pour l'avenir.
- La catégorie de risque d'un Fonds constitue un indicateur et non un objectif ni une garantie. Elle est susceptible d'évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus basse n'indique pas un placement sans risque.
- Pourquoi le Fonds relève-t-il de cette catégorie précise ?
Les placements en actions sont exposés à d'importantes fluctuations des cours, notamment imputables aux mauvaises nouvelles concernant l'émetteur ou le marché. Ces fluctuations sont en outre souvent amplifiées à court terme.
- Plus le risque est élevé, plus l'horizon d'investissement recommandé est long.

D'autres risques importants pour le Fonds, mais qui ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur, sont décrits ci-dessous :

- Risque de liquidité :** Ce risque découle de la difficulté de vendre un actif à un cours de marché juste et au moment souhaité en raison d'un manque d'acheteurs.
- Risque de contrepartie :** Ce risque est associé à la capacité d'une contrepartie à une transaction financière d'honorer ses engagements comme le paiement, la livraison et le remboursement.
- Risque lié aux instruments dérivés :** En investissant dans des instruments dérivés négociés de gré à gré ou cotés, le Fonds vise à couvrir et/ou donner un effet de levier au rendement de sa position. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que l'effet de levier augmente la volatilité du compartiment.

Pour plus d'informations sur les risques, veuillez vous référer à la section « Risques d'investissement » du prospectus du Fonds, disponible sur www.bnpparibas-ip.com.



Frais

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les frais de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	Non
Frais de sortie	3,00 %

Il s'agit du montant maximum pouvant être prélevé sur votre capital (avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué).

Frais prélevés sur le Fonds chaque année

Frais courants	2,96 %
----------------	--------

Frais prélevés sur le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Non
---------------------------	-----

Les **frais de sortie** indiqués correspondent aux montants maximums pouvant être prélevés. Vous pouvez éventuellement payer moins dans certains cas. Veuillez consulter cette possibilité avec votre conseiller financier.

Le montant des **frais courants** se fonde sur les dépenses passées déterminées en novembre 2014.

Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas :

- Les frais de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds à l'achat ou à la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

En cas de conversion, les investisseurs peuvent supporter une commission d'un maximum de 1,50 %.

Pour en savoir plus sur les frais et commissions, veuillez consulter la section « Frais et commissions » du prospectus du Fonds, disponible à l'adresse www.bnpparibas-ip.com.

Performances passées



- Les chiffres relatifs aux performances sont indiqués par classes d'actions, dont la VNI a été calculée en permanence pendant la période du 1er janvier au 31 décembre.
- Les performances passées ne constituent pas un indicateur pour l'avenir.
- Les frais courants du Fonds sont compris dans le calcul des performances passées. Les frais d'entrée/sortie et les commissions de conversion sont exclus du calcul des performances passées.
- La classe d'actions a été créée le 31 octobre 2011.
- Les performances passées ont été calculées en EUR.
- Les rendements sont basés sur la valeur nette d'inventaire et le revenu distribuable réinvesti.

Informations pratiques

- Dépositaire : BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES (Luxembourg)
- De plus amples informations concernant le Fonds, y compris le dernier Prospectus, les derniers prix publiés des actions, le rapport annuel et le rapport semestriel, peuvent être obtenues, sans frais, en anglais, auprès de BNP PARIBAS INVESTMENT PARTNERS LUXEMBOURG ou en ligne sur www.bnpparibas-ip.com.
- La législation fiscale luxembourgeoise peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.
- La responsabilité de BNP PARIBAS INVESTMENT PARTNERS LUXEMBOURG ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.
- Les investisseurs peuvent effectuer des conversions entre des Fonds de PARVEST. Veuillez consulter le prospectus ou contacter votre conseiller financier pour de plus amples informations.

Ce Fonds est agréé au Grand-Duché de Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Les informations clés pour l'investisseur fournies ici sont exactes et à jour au 25 juin 2015.

